ANNEXE IV. ÉCHELLE D'ACTIVITES INSTRUMENTALES DE LA VIE QUOTIDIENNE (70)

CONSIGNE : Cette échelle doit être remplie par un membre du personnel médico-social en utilisant une ou plusieurs des sources d'information suivantes : le malade, sa famille, ses amis.

Donner la réponse « ne s'applique pas » lorsque le patient n'a eu que rarement, ou jamais, l'occasion d'effectuer l'activité dont il s'agit, par exemple un patient homme peut n'avoir jamais fait la lessive. Lorsque vous n'avez pas d'informations ou des informations peu sûres, notez « ne peut pas être coté ».

	Actuellement
I. Utiliser le téléphone	
1. Se sert du téléphone de sa propre initiative. Recherche des numéros et les compose, etc.	
2. Compose seulement quelques numéros de téléphone bien connus.	
3. Peut répondre au téléphone, mais ne peut pas appeler.	
4. Ne se sert pas du tout du téléphone.	
* Ne peut pas être coté, n' a pas l' occasion de se servir du téléphone.	
II. Faire des courses	
1. Peut faire toutes les courses nécessaires de façon autonome.	
2. N'est indépendant que pour certaines courses.	
3. A besoin d'être accompagné pour faire ses courses.	
4. Est complètement incapable de faire des courses.	
* Ne peut pas être coté, ne s' applique pas.	
III. Préparer des repas	
1. Peut à la fois organiser, préparer et servir des repas de façon autonome.	
2. Peut préparer des repas appropriés si les ingrédients lui sont fournis.	
3. Peut réchauffer et servir des repas précuits ou préparer des repas, mais ne peut pas suivre le régime qui lui convient.	
4. A besoin qu'on lui prépare et qu'on lui serve ses repas.	
* Ne peut pas être coté, ne s' applique pas.	
IV. Faire le ménage	
1. Fait le ménage seul ou avec une assistance occasionnelle (par exemple, pour les gros travaux ménagers).	
2. Exécute des tâches quotidiennes légères, comme faire la vaisselle, faire son lit.	
3. A besoin d'aide pour tous les travaux d'entretien de la maison.	
4. Ne participe à aucune tâche ménagère.	
* Ne peut pas être coté, ne s' applique pas.	
V. Faire la lessive	

Actuellement

1. Fait sa propre lessive.
2. Peut faire le petit linge, mais a besoin d'une aide pour le linge plus important tel que draps ou serviettes.
3. Nettoie et rince le petit linge, chaussettes, etc.
4. La lessive doit être faite par des tiers.

* Ne peut pas être coté, ne s' applique pas.

VI. Utiliser les transports

1. Voyage tout seul en utilisant les transports publics, le taxi, ou bien en conduisant sa propre voiture.
2. Utilise les transports publics à condition d'être accompagné.
3. Ses déplacements sont limités au taxi ou à la voiture, avec l'assistance d'un tiers.
4. Ne se déplace pas du tout à l'extérieur.

* Ne peut pas être coté, ne s' applique pas, n' a pas l'occasion de voyager.

VII. Prendre des médicaments

1. Prend ses médicaments tout seul, à l'heure voulue et à la dose prescrite.
2. Est capable de prendre tout seul ses médicaments, mais a des oublis occasionnels.
3. Est capable de prendre tout seul ses médicaments s'ils sont préparés à l'avance.
4. Est incapable de prendre ses médicaments.

* Ne peut pas être coté, ne s' applique pas, aucun médicament prescrit ou autorisé, n' a aucune responsabilité concernant son traitement.

VIII. Gérer ses finances

1. Gère ses finances de manière indépendante (tient son budget, libelle des chèques, paye son loyer et ses factures, va à la banque). Perçoit et contrôle ses revenus.
2. Gère ses finances de manière indépendante, mais oublie parfois de payer son loyer ou une facture, ou met son compte bancaire à découvert.
3. Parvient à effectuer des achats journaliers, mais a besoin d'aide pour s'occuper de son compte en banque ou pour des achats importants. Ne peut pas rédiger des chèques ou suivre en détail l'état de ses dépenses.
4. Est incapable de s'occuper d'argent.

* Ne peut pas être coté, ne s' applique pas, n' a pas l'occasion de manier de l' argent.

IADL - Echelle simplifiée à 4 items.

Il est possible à titre d'orientation d'utiliser l'échelle simplifiée portant sur les 4 items les plus sensibles :

- ☐ Utilisation du téléphone.
- ☐ Utilisation des transports.
- ☐ Prise des médicaments.
- ☐ Gestion des finances.

La nécessité d'une aide du fait de troubles cognitifs à au moins un des items les plus sensibles de l'échelle IADL (téléphone, transports, médicaments, finances) constitue un retentissement significatif de ces troubles sur l'activité quotidienne du patient.
En prenant comme critère la nécessité d'aide à au moins deux des items précédents, la sensibilité (Se) et la spécificité (Sp) de l'échelle IADL pour le diagnostic de démence sont respectivement de 86% et 48% [1]

[1] Agence Nationale d'Accréditation et d'Evaluation en Santé. Recommandations pratiques pour le diagnostic de la Maladie d'Alzheimer. Février 2000.